



NOTE DE TRAVAIL

ONZIÈME SESSION DE LA DIVISION DES STATISTIQUES

Réunion virtuelle, 4 – 8 avril 2022

Point 5 : Rapport sur les projets analytiques en cours

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AVIATION (ACWG)

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail rend compte des travaux du Groupe de travail sur la compétitivité de l'aviation (ACWG), qui a été créé par le Groupe d'experts des données sur l'aviation et de l'analyse à sa troisième réunion (ADAP/3), en juin 2021. Le Groupe de travail sur la compétitivité de l'aviation (le Groupe de travail) est chargé d'élaborer des méthodologies et des sources de données pour aboutir à un indice mondial de compétitivité de l'aviation, qui sera utilisé pour mesurer la capacité d'un État à apporter et à maintenir de la valeur par l'intermédiaire de son secteur de l'aviation civile. La note fait aussi le point sur l'étendue des travaux du Groupe de travail et les progrès réalisés en ce qui concerne l'élaboration de définitions de la compétitivité de l'aviation et les méthodologies de mesure.

La suite à donner par la Division figure au paragraphe 4.

Références :	Doc 10139, 40 ^e session de l'Assemblée – Rapport de la Commission économique ADAP/3-WP/9, <i>Recommandations techniques sur une proposition d'indice mondial de compétitivité de l'aviation</i> <i>Rapport de la troisième réunion du Groupe d'experts des données sur l'aviation et de l'analyse</i> ADAP/3, Rapport sous couverture jaune AT-SD 224/1 AT-WP/2195
--------------	--

1. INTRODUCTION

1.1 À la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI, les Émirats arabes unis ont proposé d'établir un indice mondial de compétitivité de l'aviation afin de mesurer, de manière indépendante et détaillée, la performance du secteur aéronautique par pays, ce qui aidera les décideurs politiques à repérer les domaines à améliorer ou à traiter en priorité (Doc 10139, paragraphe 36.1). Conformément à la décision de l'Assemblée, des recommandations techniques relatives à un projet d'indice mondial de compétitivité de l'aviation ont été présentées par le Secrétariat à la troisième réunion du Groupe d'experts des données sur l'aviation et de l'analyse (ADAP/3), en juin 2021. Cette initiative a reçu un large soutien, et le Groupe d'experts est convenu d'établir le Groupe de travail sur l'indice de compétitivité de l'aviation (ACWG) pour qu'il élabore des méthodologies et des sources de données en vue de l'indice mondial de compétitivité de l'aviation.

1.2 Le Groupe de travail se compose au total de 19 membres et observateurs provenant de sept États membres et de quatre organisations internationales. La liste des membres figure en appendice. Depuis sa création, le Groupe de travail s'est réuni quatre fois pour définir l'étendue de ses travaux, son calendrier ainsi que les méthodologies et les résultats attendus.

2. ÉTENDUE DES TRAVAUX

2.1 Au moment de déterminer l'étendue de ses travaux, le Groupe de travail a reconnu qu'il existait différentes perspectives pour définir la compétitivité de l'aviation d'un État, et que l'objectif à atteindre par la mesure de la compétitivité devrait être clairement énoncé au moment d'établir l'indice. Le Groupe de travail est convenu d'un commun accord que l'indice de compétitivité a pour objectif de mesurer la performance de l'aviation d'un État et sa capacité à créer et à maintenir de la valeur par l'intermédiaire du secteur. Mesurer la compétitivité de l'aviation au moyen de méthodes normalisées aidera les États à se nourrir d'expériences réussies et à agir de manière appropriée pour améliorer leur compétitivité et exploiter au mieux les retombées socioéconomiques de l'aviation.

2.2 À la lumière de ce qui précède, le Groupe de travail a adopté le mandat suivant :

- a) **définir le concept de concurrence dans le secteur aérien** : le Groupe de travail examinera les définitions existantes de la compétitivité et proposera une définition parfaitement adaptée pour atteindre l'objectif de mesure de la compétitivité dans le secteur du transport aérien civil ;
- b) **piliers de la concurrence** : le Groupe de travail examinera les différents piliers qui peuvent être pris en considération comme indicateurs de la compétitivité de l'aviation pour différentes parties prenantes – organismes de réglementation, transporteurs aériens, aéroports et ANSP – et recommandera des piliers pour chacune de ces parties prenantes ;
- c) **critères métriques** : le Groupe de travail examinera différents critères métriques possibles pour mesurer les performances associées à chacun des piliers recensés de la compétitivité de l'aviation et recommandera des critères métriques pour mesurer chaque pilier ;
- d) **méthodologie** : le Groupe de travail examinera les impacts de l'attribution de différentes notes et de différents poids aux piliers recensés et recommandera un système de notes et de poids différentiel ou uniforme pour mesurer la compétitivité de l'aviation ;
- e) **disponibilité des données** : dans le cadre de ses activités, le Groupe de travail tiendra compte des sources de données potentielles susceptibles d'être utilisées, du coût d'acquisition des données et de la facilité de les acquérir, et recommandera les sources de données qui présenteront la plus petite charge administrative pour les États et l'ensemble des parties prenantes ;
- f) **validation** : le Groupe de travail procédera à la validation des piliers et des critères métriques recensés et communiquera les résultats de cette validation à l'ADAP pour approbation ;

- g) **indice mondial de compétitivité de l'aviation** : sur approbation du Comité du transport aérien de l'OACI, le Groupe de travail élaborera un document méthodologique pour aider les États et les parties prenantes à mesurer l'état de la compétitivité dans leur secteur de l'aviation civile.

2.3 En ce qui concerne l'établissement d'indicateurs potentiels pour l'indice, le Groupe de travail a reconnu la nécessité d'accéder à différentes sources de données, tout en veillant à ce que ces données soient accessibles aux États et à ce que la couverture et la fréquence des mises à jour soient suffisantes pour répondre aux besoins des indicateurs pertinents. Il conviendrait en outre de valider la méthodologie avant la mise en œuvre.

3. ÉLABORATION DE L'INDICE MONDIAL DE COMPÉTITIVITÉ DE L'AVIATION

3.1 Avant toute chose, la première étape importante du travail consiste à définir la compétitivité de l'aviation et à déterminer les aspects à mesurer. À cet égard, le Groupe de travail a exploré les définitions de la compétitivité concernant différents aspects, données par d'autres organisations comme le Forum économique mondial et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), orientées respectivement sur la productivité et la performance.

3.2 D'autres sources examinées tenaient compte de documents méthodologiques et de séances d'information associés au Rapport sur la compétitivité réglementaire de l'Association du transport aérien international (IATA)¹ et à l'Indice de restriction des échanges de services (STRI)² élaborés par l'OCDE. Cet indice de restriction est un outil unique, basé sur des données, qui fournit des informations sur les réglementations visant les échanges de services dans 22 secteurs, dans des pays et des secteurs qui représentent plus de 80 % des échanges de services dans le monde.

3.3 Compte tenu des définitions existantes concernant divers aspects similaires, les membres du Groupe de travail ont présenté leurs propositions sur la définition de la compétitivité de l'aviation. La compétitivité de l'aviation est un indicateur de la santé du secteur aérien d'un pays, qui doit être déterminé par les facteurs suivants : connectivité, retombées économiques, avantages sociaux, expérience client, cadre réglementaire, performance en matière de sécurité, performance en matière de sûreté et performance environnementale. Après de longs débats, le Groupe est convenu de la définition suivante :

« La compétitivité de l'aviation est le cadre dans lequel les structures et politiques économiques, aériennes, financières et réglementaires d'un pays interagissent pour permettre aux forces du marché et à la concurrence* qu'elles attisent de maximiser la production du marché, l'efficacité économique et la productivité.

* La concurrence est un scénario dans lequel différentes entreprises commerciales entretiennent une rivalité juste et équitable pour obtenir des ressources (capital, main-d'œuvre, technologie) – qui ne sont limitées que par des variations propres à l'entreprise dans les actifs, les stratégies, les prix, les produits, les activités de promotion et le lieu - et qui amènent ces entreprises à développer de nouveaux produits, services et technologies, ou à les multiplier, afin d'offrir plus de choix aux consommateurs ainsi que de meilleurs produits. Plus la sélection de produits, de biens et de services est grande sur un marché (et donc plus la concurrence est forte), plus les prix seront bas par rapport à ce qu'ils seraient sans concurrence. »

¹ <https://www.iata.org/en/about/worldwide/europe/competitiveness/>

² <https://www.oecd.org/trade/topics/services-trade/>

3.4 La documentation et les mises à jour concernant les travaux du Groupe de travail sont disponibles sur le site web du portail sécurisé de l'OACI consacré à l'ADAP. De futures réunions du Groupe de travail sont prévues afin d'examiner ce qu'il convient de faire ensuite pour faire avancer les tâches du mandat.

4. **SUITE À DONNER PAR LA DIVISION**

4.1 La Division est invitée à :

- a) prendre note de l'étendue et de l'état d'avancement des travaux du Groupe de travail concernant l'élaboration de l'indice mondial de compétitivité de l'aviation, y compris de la définition de la compétitivité de l'aviation qui a été convenue ;
- b) fournir des conseils sur ce qu'il convient de faire ensuite pour faire avancer les travaux du Groupe de travail, conformément aux tâches énoncées dans son mandat.

APPENDIX

MEMBERSHIP OF THE COMPETITIVENESS INDEX WORKING GROUP (ACWG)

Member	State/Organization
Felemon Gomes Boaventura	Brazil
Luiz Andre de Abreu Cruvinel Gordo	Brazil
Vinicius Medeiros de Lima	Brazil
Ana Julia Amegaza	Canada
Ge Jinmei	China
Cheng Huan	China
Liu Hao	China
Priyanka Nigam	India
Batin Simsek	Turkey
Mohammad Salem	United Arab Emirates
Walid Ibrahim Al Rahmani	United Arab Emirates
Roger Schaufele	United States
Fahad Ahmad	United States
Walid El Hoss	AACO
Dimitri Coll	ACI
Janik Gagne	ACI
Kirsteen Purves	EUROCONTROL
Martina Bednarikova	IATA
James Wiltshire	IATA